



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA MISE EN VALEUR DU COLLÈGE DE COMBRÉE

L'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Collège de Combrée a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra **le samedi 13 mai 2023 à 10h30** dans les locaux de l'ancien Collège, plus précisément dans la « salle ludique » (ancienne salle d'études des moyens, cour des moyens), à gauche de la façade principale devant laquelle se trouve le parking où vous pourrez stationner votre véhicule. Par mesure de précaution et pour respecter la jauge requise, nous vous demandons de vous inscrire.

Ordre du jour

10h30 : Assemblée générale ordinaire

- Rapport moral et financier
- Approbation
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Vote
- Questions diverses. Madame Sophie Morisse, Maire déléguée d'Ombrée d'Anjou et membre du jury de l'AMI, (Appel à Manifestation d'intérêt) y interviendra pour vous donner les toutes dernières nouvelles concernant la reprise de l'ancien établissement.

12 h 30 : Repas

Pour ceux qui le désirent, **un repas** sera proposé à l'Auberge de l'Ombrée, Bel Air de Combrée. **Menu à 23€** avec salade marine/ Fondant de porc à l'Anjou rouge/ légumes et pommes de terre rôties/ Tiramisu aux fraises. Si vous avez un régime particulier à suivre, nous le signaler. **Réservation obligatoire avant le 8 mai.**

15h : Concert (gratuit)

Vous serez invités à rejoindre les Hommeaux, Combrée, siège de notre association, à 5 mns du collège, pour **un concert offert aux adhérents de notre association**. Voir pièce jointe.

Parking dans l'allée des Hommeaux.

Réservations obligatoires : places limitées.



Bon pour Pouvoir

Je soussigné(e)

donne pouvoir à :

pour me représenter à **l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Collège de Combrée du 13 MAI 2023** et à procéder aux votes en mes lieu et place.

Fait le

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :



Inscription au repas (23 €) à régler avant le 8 Mai

Nom :

Prénom :

Nombre de couverts retenus :

Montant total :



Appel à cotisation 2023

(Partie à envoyer)

Nom, prénom :

Adresse postale :

Email :

N° de téléphone :

Cotisation :

Individuelle : 10 €

Couple : 15 €

Bienfaiteur : à partir de 30 €

Montant :

Date :

Signature :

Présent/Absent à l'AG (*razer la mention inutile*)



(Partie à conserver)

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA MISE EN VALEUR DU COLLÈGE DE COMBRÉE

Cotisation 2023

Montant de la somme versée : Date :

Signature :

La cotisation est à régler par chèque bancaire à l'ordre de : **ASMV Collège de Combrée** et à envoyer à :

ASMV Collège de Combrée
c/o Madame Annie de la Garoullaye
Le Plessis
49520 Combrée – France

ou par virement bancaire avec indication de votre nom :

Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine
IBAN : FR76 1790 6000 3296 3713 2694 149
BIC : AGRIFRPP879

Si vous optez pour le paiement par virement bancaire, prière d'adresser un mail à annie.delagaroullaye@yahoo.fr avec vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail et N° de téléphone pour mettre à jour notre fichier des adhérents. Merci.

A bientôt,

Geneviève Charbonneau-Bloomfield, Présidente

combree.college@gmail.com

Tel : 0633754005

Visitez [notre site](#) et [suivez nous sur facebook](#) !